



## **TYPES DE BALADES**

Afin qu'elles puissent se dérouler en toute sécurité, qu'elles soient empreintes d'un esprit de courtoisie et qu'elles répondent aux attentes de la majorité des participants, les balades sont classées selon les catégories suivantes : touristique, sportive-touristique, sportive ou double usage.

De cette manière, tous sauront à l'avance ce que doit être le genre de pilotage à prévoir et ainsi mieux juger de l'opportunité d'y participer, compte tenu de leurs préférences et de leurs habiletés.

### **TOURISTIQUE**

Le but de ces balades est de rouler tranquillement, souvent avec des apprentis conducteurs. Quand une balade touristique est organisée, s.v.p. restez intègre et respectueux, car des débutants pourraient s'être joints à cette randonnée.

### **SPORTIVE-TOURISTIQUE**

Rythme généralement plus lent que les balades sportives. Souvent, il y aura des sous-groupes pour accommoder le style de chacun. Les débutants avec expérience (déconseillé aux apprentis et permis 6A obtenus récemment) peuvent participer à ce genre de randonnée s'ils sont à l'aise.

### **SPORTIVE**

Pour pilotes expérimentés et avancés, à un rythme rapide et constant, et ce, même dans les courbes. Les dépassements à contre-sens sont aussi très fréquents. Ce type de randonnée requiert un haut niveau de pilotage et s'adresse uniquement aux motocyclistes d'expérience étant capables de suivre un rythme plus rapide même en virage.

### **DOUBLE-USAGE**

Ce type de balade est réservé aux amateurs de moto double usage, généralement sur route de gravier ou sentier préparé. Plusieurs balades comprendront des sous-groupes de catégories différentes pour accommoder l'ensemble des membres.

Les balades sont annoncées par courriel et sur le forum de l'AMM. S'il y a des changements ou une annulation en raison de la météo, une annonce sera faite le matin même sur le forum. Toujours communiquer avec un des organisateurs en cas d'incertitude.

## **ACCOMPAGNATEURS & APPRENTIS**

Nous avons constaté une demande d'aide croissante de ceux qui possèdent un permis d'apprenti. Comme à chaque année, nous un service d'accompagnateur-apprenti pour certaines balades touristiques de l'association. Des bénévoles seront disponibles pour l'encadrement de chaque personne pour une journée de balade. Le service sera assuré en fonction de la disponibilité de nos bénévoles accompagnateurs. Pour une demande d'accompagnateur ou pour être accompagnateur, communiquez avec nous : [info@ammetrople.ca](mailto:info@ammetrople.ca)



## *PRÉPARATIF POUR LA BALADE*

### 1. Tracer le circuit et choisir un point de départ :

Utiliser un logiciel, faites un tracé GPS, ou faites simplement des photocopies de cartes routières en surlignant le tracé. Faire quelques copies pour les distribuer aux personnes présentes, surtout dans le cas où des sous groupes sont formés. Le point de départ devrait être en fonction de la destination (nul besoin d'un point de départ sur la rive sud si la ballade est sur la rive nord).

### 2. Indiquer les arrêts (point de rencontre, dîner, souper, essence, coucher) :

Garder en tête que certaines motos ont une autonomie d'essence limitée, donc prévoir des arrêts de ravitaillement en conséquence. Prévoir des points de rencontre dans le cas où des sous-groupes sont formés.

### 3. Réservation pour activités ou coucher :

Si, dans le cadre d'une activité, vous devez faire des réservations, il faut prendre en note les modalités d'annulation et les faire PRÉ-APPROUVER par le CA sinon elles pourraient ne pas vous être remboursées.

### 4. Frais d'activité payés par l'association :

Pour certaines activités, vous pouvez demander à l'association de payer certains coûts reliés à l'activité (hôtel, motel, frais d'entrée, repas, etc.). L'association dispose effectivement d'un budget limité pour l'ensemble des activités et balades pour la saison. Le partage des coûts entre les activités est effectué par le CA et dépendra de l'enveloppe budgétaire disponible et du nombre d'activités nécessitant un partage de coûts. Tous frais non approuvés par le CA devront nécessairement être assumés par les membres participants à ces activités.



## *RESPONSABILITÉS DU MENEUR DE BALADE*

1. Communiquer toute information utile concernant la balade : route à suivre, type, consignes particulières, etc.
2. Assurer que les motos et les pilotes sont en état de rouler en toute sécurité. La tenue vestimentaire est la responsabilité de chaque individu bien que nous suggérons de porter le maximum de protection (casque, gants, bottes, pantalon et manteau de moto).
3. Assurer le respect du type de balade prédéterminé. Le cas échéant, exclure du groupe tout membre qui refuse de se conformer aux directives.
4. Assurer le respect des consignes d'usage :
  - S'assurer de voir le pilote qui suit dans ses miroirs en tout temps.
  - Maintenir une position en damier qui respecte des distances propres à la sécurité de tous.
  - Attendre le groupe entier aux changements de direction (de route).
  - Attendre que le groupe entier soit prêt à partir avant de quitter l'endroit d'un arrêt.
5. Planifier les arrêts: repas, couchers, pleins d'essence, pauses, etc.
6. Assurer que le passage dans les agglomérations urbaines ou les villages se font en respectant les limites de vitesses et en tenant compte des particularités de ces environnements : circulation dense, piétons, feux de circulations et arrêts, etc.
7. Assurer que la (les) victime(s) d'un accident soi(en)t prise(s) en charge par les personnes compétentes et que tout sera fait pour garantir le traitement adéquat du matériel, y compris la moto endommagée.
8. Faire savoir aux membres du groupe qu'il peut les aider s'ils en font la demande.



## *RESPONSABILITÉS DES PARTICIPANTS À LA BALADE*

1. Arriver au point de rencontre au moins 15 minutes à l'avance (ceci permet la formation des sous groupes et la révision des consignes et particularités de la balade par le meneur).
2. Arriver avec une moto en bon ordre de marche, vérifier les niveaux des différents liquides (huile moteur, huile de frein, liquide d'embrayage, liquide de refroidisseur, etc.), vérifier la pression des pneus et l'ajuster conformément aux spécifications de votre moto. (Pensez aux autres, une balade c'est comme une chaîne : elle est aussi forte que son maillon le plus faible).
3. Arriver convenablement vêtu pour l'activité. La tenue vestimentaire est la responsabilité de chaque individu bien que nous suggérons de porter le maximum de protection (casque, gants, bottes, pantalon et manteau de moto)
4. Arriver avec le plein d'essence fait.
5. Respecter les consignes et le type de la balade tel que décrit par le meneur.
  - S'assurer de voir le pilote qui suit dans ses miroirs en tout temps.
  - Maintenir une position en damier qui respecte des distances propres à la sécurité de tous.
  - Pas de dépassement dans les courbes.
6. Si vous devez quitter la balade prématurément, assurez-vous que le meneur en sera informé.
7. ASSUREZ-VOUS D'AVOIR DU PLAISIR en respectant les autres participants.